SECHERESSE DE L'ANNEE 2018 EN SAVOIE MONT BLANC

Aide exceptionnelle du Conseil Savoie Mont Blanc

Formulaire cas n°1

Dans le cadre de son budget primitif 2019, le Conseil Savoie Mont Blanc a inscrit une enveloppe exceptionnelle de 1,45 M € visant à accompagner les exploitations agricoles affectées par la sécheresse de l'année 2018. Cette enveloppe vise à soutenir prioritairement les exploitations situées dans une zone présentant un déficit fourrager supérieur à 30 %. Dans ce cas, l'intervention du Conseil Savoie Mont Blanc s'est adossée au « plan sécheresse » mis en place par la Région Auvergne Rhône Alpes dont les dossiers étaient à déposer avant le 15 mars dernier. Compte tenu des impacts de la sécheresse identifiés dans les territoires des Savoie, le Conseil Savoie Mont Blanc vient d'acter, par délibération du 4 juillet, de mettre en place un dispositif de soutien complémentaire. Cette intervention s'adresse aux éleveurs affectés par la sécheresse mais inéligibles au dispositif régional au regard de certains critères. Pourront ainsi déposer une demande de subvention au Conseil Savoie Mont Blanc les exploitations dans les situations suivantes :

- **CAS N°1 : exploitations situées en Savoie dans les zones présentant des pertes fourragères estimées entre 19 et 29 %.** Cette aide est destinée aux éleveurs ayant réalisé des investissements agricoles dont ils remboursent des encours d'emprunts.

- **CAS N°2 :** exploitations inéligibles aux dispositifs précédents car n'ayant pas d'encours d'emprunts mais ayant subi des surcoûts fourragers importants. Cette aide est destinée aux éleveurs dont le siège se situe sur une commune des Savoie présentant des pertes fourragères supérieures à 19 % et ne justifiant pas d'encours d'emprunts pour des investissements ou dont les annuités de remboursement 2018/2019 sont inférieures à l'aide du CSMB. Ces exploitations doivent justifier d'un volume de fourrage supplémentaire acheté, compte tenu de la sécheresse de 2018, d'au moins 20 % des besoins fourragers annuels de l'exploitation.

Le présent formulaire concerne les demandes d'aide dans le cas n°1.

RETOUR DES DOSSIERS ET CALENDRIER

Demandes à retourner à :
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
40 rue du Terraillet
73 190 SAINT BALDOPH
à l'attention de **Florent MICHEZ**

DES QUE POSSIBLE ET AVANT LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Pour tout renseignement, contacter la Chambre d'agriculture au 04 79 33 92 56

Condition d'éligibilité : le montant des annuités de remboursement d'emprunt 2018/2019 doit être supérieur au montant de l'aide du Conseil Savoie Mont-Blanc calculée selon les modalités suivantes. Si l'exploitation ne remplit pas cette condition, se reporter au formulaire n°2.

Aide forfaitaire calculée en fonction de la taille de l'exploitation et de son statut en GAEC ou non.

Pour les ruminants (bovins, ovins et caprins) :

Forme d'exploitation	De 15 à 49 UGB De 7 à 49 (ovins/caprins lait)	De 50 à 89 UGB	90 UGB et plus
Individuelle	300 €	500 €	800 €
GAEC	500 €	800 €	1 250 €

Pour les équins :

Minimum de 5 saillies en 2017-2018	Par saillie supplémentaire en 2017-2018	Plafond de l'aide
300 €	30 €	1 250 €

Le montant du forfait attribué pour les exploitations dites « équines » n'est pas cumulable avec l'un des deux types de forfait valable pour les exploitations dites « ruminantes ».

Demandeur exploitant individuel

NOM Prénom :.....

N° pacage :.....

Demandeur(s) exploitant en société

Dénomination sociale :.....

Forme juridique :.....

Nom et Prénom des associés	N° pacage de chaque associé (2)

(2) indispensable pour la prise en compte du principe de transparence concernant le calcul du plafond des « *de minimis* »

Pour tous les demandeurs

N° SIRET :.....

Code NAF/ APE : ……

Adresse :.....

Code postal :..... Commune :.....

N° de téléphone :..... Courriel :.....

Nombre d'UGB détenus et déclarés au 30 septembre 2018 :

- Bovins : ……..UGB
- Ovins : ……UGB
- Caprins : ……UGB
- Equins : …..……POULINIERES Nombre de saillies sur la période 2017-2018 : ……

Avez-vous bénéficié de l'aide sécheresse de la Région AURA ?

- OUI / NON : ……..

Eléments sur le capital emprunté

- Avez-vous des prêts bancaires relatifs au financement d'investissements productifs agricoles (bâtiments, matériels, parts sociales) OUI / NON : ……..
- Banque émettrice : ……..……..……..……..……..
- Montant du capital remboursé en 2018 et à rembourser en 2019 : ……..…..

Je (nous) soussigné(e)(s) .....

.....

- déclare(ons) rembourser des annuités d'emprunts sur la période 2018/2019 liés à des investissements pour l'activité d'élevage,
- atteste(ons) l'exactitude des renseignements indiqués dans ce formulaire,
- atteste(ons) avoir pris connaissance que le soutien du Conseil Savoie Mont Blanc dans le cadre réglementaire du régime « *de minimis »* agricole,
- autorise(ons) la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc à réceptionner le présent formulaire en vue d'une instruction pour le compte du Conseil Savoie Mont Blanc,

Date : …….

Signature(s) :
(Si société, signature de tous les associés)

Veuillez retourner cet imprimé accompagné de :

- **un avis de situation SIREN**
- **l'attestation signée de votre banque, si vous avez remboursé des emprunts en 2018/2019 précisant l'objet du (des) prêt(s) et le montant du capital remboursé en 2018/2019**
- **un relevé d'identité bancaire**
- **l'annexe 1 renseignée et signée (déclaration des aides de Minimis demandées ou perçus depuis 3 exercices)**
- **une attestation d'inscription à la MSA en tant que chef d'exploitation**

ANNEXE 1 – DECLARATION DES AIDES DITES « DE MINIMIS AGRICOLES » PERCUES AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES FISCAUX ET L'EXERCICE FISCAL EN COURS

Je soussigné(e),

Nom et Prénom ou Raison sociale : _____

Statut juridique *(personne morale) :* _____

Adresse *(du siège de l'exploitation))* : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

N° SIREN/SIRET |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

atteste sur l'honneur avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices fiscaux la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous, au titre des aides « *de minimis* agricole » (en application du règlement (CE) n°1535/2007 et du règlement (UE) n°1408/2013 modifié par le règlement (UE) 2019/316 de la commission du 21 février 2019).

Si vous n'êtes concerné par aucun de ces dispositifs, barrez la première colonne du tableau datez et signez.

Intitulé de l'aide	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandé si l'aide n'a pas encore été reçue
TOTAL		

Je suis informé que si le montant des aides *de minimis* demandées et perçues déclaré ci-dessus excède 25 000 €, l'aide demandée auprès du Conseil Savoie Mont Blanc ne sera pas accordée.

Fait à ……, le ……

Signature(s) de l'exploitant ou du gérant ou du responsable de l'entreprise (Rayer la mention inutile)

Nom(s) et prénom(s)	Signature(s) + cachet de l'entreprise